



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale de Bretagne
sur la construction d'une centrale photovoltaïque
par EDF Energies nouvelles au lieu dit « Kérambris »
sur les commune de Fouesnant et Pleuven (29)**

n°MRAe 2018-006090

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus, reçu le le 6 avril 2018. En conséquence, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site Internet de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>).

Fait à Rennes, le 6 juin 2018
La Présidente de la MRAe Bretagne

Aline BAGUET